

Questions au Feuilleton

L'hon. Francis Fox (ministre des Communications): La Société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants:

Oui, dès qu'elle aura les fonds nécessaires, et (1) qu'une entente pourra être conclue avec la station affiliée privée qui distribue le service de la télévision anglaise de Radio-Canada au Nouveau-Brunswick ou (2) qu'il y aura une capacité de transmission VHF.

PETRO-CANADA—LES PRÊTS ACCORDÉS À DES EMPLOYÉS

Question n° 508—**M. Howie:**

Depuis le 1^{er} mars 1983, des prêts ont-ils été accordés à des employés de Petro-Canada ou de ses filiales et, dans l'affirmative et dans chaque cas, a) à quelle date le prêt (i) a-t-il été accordé (ii) était-il dû, b) quels étaient (i) le montant du prêt (ii) le taux d'intérêt exigé (iii) l'objet du prêt?

M. Leonard Hopkins (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Petro-Canada répond de la façon suivante:

Petro-Canada a un régime de réinstallation qui permet à la société d'accorder des prêts sans intérêts à des employés qui viennent d'entrer en poste et qui sont mutés, après étude de chaque cas. a) et b) Petro-Canada estime qu'elle ne peut divulguer publiquement des détails sur les prêts personnels à des employés, car il s'agit d'une question de gestion et d'administration qui concerne uniquement la société et ses employés.

LE CONSEIL DES ARTS DU CANADA

Question n° 532—**M. Howie:**

Quels sont les a) nom, b) fonctions des membres de la direction et du conseil d'administration du Conseil des Arts du Canada et, dans chaque cas, combien lui a-t-on payé à l'égard de ce poste au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1983?

L'hon. Francis Fox (ministre des Communications): Le Conseil des Arts me transmet les renseignements suivants:

a) Nom	b) Poste	Rémunération reçue en qualité de président ou de membre du Conseil A.F. 1982-1983 \$	Rémunération reçue pour les réunions du Comité exécutif A.F. 1982-1983 \$
*J. Mavor Moore	Président	18,600	1,300
*Jean-Jacques Fortier	Vice-président et président du Comité exécutif	4,275	675
*D. Owen Carrigan		3,600	900
*Gordon Dowsley		3,075	675
Peter Duffield		2,625	
Celia Franca		2,050	
Gerald Fraser		2,550	
Marc Gagné		675	
Nicholas Goldschmidt		4,125	
*Julien Hébert		3,375	900
Marilyn Huband		3,375	
*William Kilbourn		7,800	900
*Sandra Lynne LeBlanc		2,700	900
Elizabeth McGowan		2,475	
Patrick O'Flaherty		2,925	
Penny Petrone		4,725	
*Ruth Schiller		5,400	900
Marcel Sormany		5,025	

*H. Arnold Steinberg 1,575
Matthew Norman Young 2,025 900

* Membre du comité exécutif pour l'année financière (en totalité ou en partie)

N.B.: Si l'on prend le mot «exécutif» au sens de «personnel de direction» et non de «Comité exécutif du Conseil», les données sont alors les suivantes:

a) Nom	b) Poste	Échelle de traitement, A.F. 1982-1983
Timothy Porteous	Directeur	(\$75,360—\$88,610)
Gilles Lefebvre	Directeur associé	(\$63,070—\$74,200)
Claude Gauthier	Directeur adjoint et directeur de l'administration et des finances	(\$57,770—\$78,970)
David W. Bartlett	Secrétaire	(\$51,410—\$70,060)

LES RECETTES PROVENANT DES LOTERIES

Question n° 608—**M. Reid (St. Catharines):**

- Le 31 janvier 1984, combien de recettes le gouvernement avait-il touchées au titre de l'accord fédéral-provincial de 1979 sur les loteries?
- Combien prévoit-on toucher en 1984 en vertu de cet accord?
- Combien a-t-on reçu chaque année en revenus nets de Loto Canada?
- A-t-on touché 80 millions de dollars en revenus nets au cours d'une année financière et, le cas échéant, au cours de laquelle?

L'hon. Jacques Olivier (ministre d'État (Santé et Sport amateur)): 1. Aux termes de l'accord fédéral-provincial de 1979 sur les loteries, les revenus perçus au 31 janvier 1984 sont les suivants:

Année	Paiements	Reçus	Cumulatif
1980	4	\$25,576,884.43	\$ 25,576,884.43
1981	4	28,938,693.45	54,515,537.88
1982	4	31,881,407.03	86,396,944.91
1983	4	33,621,105.52	120,018,050.43
1984	—	—	—

2. Aux termes de l'accord fédéral-provincial de 1979 sur les loteries, le paiement annuel de 24 millions de dollars est indexé sur l'IPC de 1979 et le montant prévu pour 1984 est donc d'environ \$35,300,000.

3. Les revenus nets que l'on a reçus de Loto Canada Inc. étaient les suivants:

Année financière	Revenu net
1976-1977	\$28,276,888
1977-1978	\$74,315,402
1978-1979	\$62,471,559
1979-1980	\$46,323,728

Remarque: Durant l'année financière 1979-1980, Loto Canada Inc. n'était en opération que pour une période de neuf mois.

4. Non. Le montant le plus important de revenu net que l'on a reçu de Loto Canada Inc. en une année financière était de \$74,315,402 (durant l'année financière 1977-1978).